2 Ateliers sur l'économie circulaire dans les secteurs des Travaux publics et du bâtiment

expérience exemplaire

Gmva

Auteur :
Pibs Ii - 30, Rue Alfred Kastler
Bp 70206
56006 Vannes
Voir le site internet
Lea Alletz
l.alletz@gmvagglo.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis janvier 2021, Golfe du Morbihan – Vannes agglomération s'engage dans un programme d'actions, jusqu'à fin 2023, programme nommé Territoire Econome en Ressources.

Pour ce faire, GMVA souhaite agir sur plusieurs axes :

- Définir une stratégie ambitieuse de réduction des déchets
- Agir sur 2 ressources, identifiées comme prioritaires par la Région Bretagne, la biomasse (déchets organiques et végétaux) et la ressource minérale (les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics).
- Limiter la production de plastiques afin de réduire l'utilisation du pétrole encore prépondérant dans les biens de consommation
- Accompagner les entreprises dans la transition écologique

Sur l'axe minéral, la première action a été d'organiser deux ateliers pour traiter de l'économie circulaire dans les secteurs des Travaux Publics et du bâtiment, pour échanger avec les acteurs publics et privés sur les thèmes du réemploi et du recyclage des matériaux issus de chantiers de travaux. Etaient conviés : les 34 communes du territoire (élus, et agents compétents à la construction, voirie et commande publique), les partenaires publics et privés (Fédérations, la CAPEB 56, Conseils Départemental et Régional, Cellule Economique de Bretagne, etc.) et les promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux pour l'atelier Bâtiment.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Faire rencontrer les différents publics (cités ci-dessus) ;
- Présenter des solutions ;
- Diffuser des clauses de réemploi et recyclage aux MOA publics et privés.

Résultats quantitatifs

49 participants pour l'atelier Travaux publics (dont 17 communes qui étaient représentées par 14 élus et 21 techniciens et 6 structures publiques) et 54 pour l'atelier Bâtiments (dont 9 communes représentées par 8 élus et 20 techniciens ainsi que 12 structures publiques et privées).

Résultats qualitatifs

- Pour l'atelier Travaux publics : il y a eu de nombreux échanges de la salle, ce qui a permis de relever les attentes et besoins des participants.
- Pour l'atelier Bâtiment : peu d'échange mais beaucoup d'intérêt de la part des participants. Les retours d'expérience choisis ont permis de comprendre les enjeux de l'économie circulaire à chaque étape d'une construction, réhabilitation ou déconstruction d'un bâtiment.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Chacun des ateliers a duré 2h et comprenait 3 temps forts :

- Le cadre, qui été posé par l'agglomération puis suivi de 2 interventions avec les fédérations de chaque secteur. Ces interventions ont permis d'annoncer l'état d'avancement des actions sur l'économie circulaire dans ces 2 secteurs d'activité. Enfin, la réglementation a également été traitée pour vulgariser sur les pratiques obligatoires à appliquer à compter de 2022 pour les MOA et MOE.
- Les témoignages inspirants. 5 intervenants locaux (à l'échelle du Morbihan, de la Bretagne et de la Région du Pays de la Loire) se sont exprimés sur leurs actions. Ces retours d'expérience ont permis aux participants d'appréhender davantage les enjeux de l'économie circulaire au travers de leurs projets de construction en cours ou à venir.
- L'appui pour travailler ensemble. Cette partie avait pour objectif de présenter des soutiens possibles pour travailler sur ces thématiques (accompagnement par l'agglomération, soutien financier par les partenaires, etc.).

Planning

- Février / Mars / Avril / Mai/Juin/septembre/octobre 2021 : organisation des 2 ateliers : échanges avec le bureau d'études (qui a accompagné GMVA pour le diagnostic de territoire en phase 1 du TER) et échanges avec les intervenants
- 24 juin 2021 : atelier « Economie circulaire et Travaux Publics »
- 5 octobre 2021 : atelier « Economie circulaire et Travaux Publics »
- 2e semestre 2021 jusqu'à 2023 : travailler avec les communes : les outiller (remise de documents, de clauses types), poursuivre les échanges en présentiel pour faire l'état d'avancement des actions de l'économie circulaire sur le territoire. Proposer aux communes de visiter des sites (exemple : la carrière de CMGO sur le recyclage de granulats)

Moyens humains

- 0.4 ETP pour 2 agents de GMVA entre février et octobre 2021
- Un animateur, le bureau d'études, dans le cadre de sa fin de prestation relative au diagnostic de territoire pour la phase 1 du TER

Moyens financiers

Prestation avec le bureau d'études pour l'organisation de l'atelier : 2 345 € HT

Moyens techniques

Mise à disposition d'une salle en interne pour accueillir une 50e de participants par session.

Partenaires mobilisés

Cités dans la partie Contexte.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Un taux de participation élevé pour les 2 ateliers
- Les retours d'expérience des intervenants ont permis de rassurer les participants sur le recours au réemploi de matériaux. Plusieurs interrogations portaient sur : le coût d'un chantier économie

circulaire par rapport à un chantier classique, l'assurabilité des matériaux issus du réemploi.
- Certaines communes du territoire souhaitent intégrer l'économie circulaire dans leurs futurs chantiers de travaux.
- L'agglomération a eu quelques demandes de communes pour les accompagner dans l'intégration de clauses de réemploi et de recyclage dans leurs futurs marchés publics.

Difficultés rencontrées

- Le temps était tout de même assez court (2h pour un ordre du jour conséquent), il était important de cadrer en amont cet événement. Possibilité d'avoir généré de la frustration pour certaines personnes.
- L'agglomération souhaite diffuser des cahiers des charges types aux communes. La question de l'outil se pose, plusieurs pistes sont possibles : la création d'une communauté privée sur la plateforme Economie circulaire ou l'envoi de ressources par mail.
- Certains intervenants interrogés n'étaient pas disponibles. Mais l'agglomération a pu trouver d'autres acteurs experts sur le sujet.
- La partie assurantielle pour l'atelier Bâtiment était à traiter. L'agglomération a mis un peu de temps pour trouver un témoignage inspirant.

Recommandations éventuelles

- Nécessité de prévoir un temps d'échange en amont de l'atelier avec l'ensemble des intervenants pour cadrer leur intervention et s'assurer de n'oublier aucun acteur (les fédérations notamment).

Mots clés

VALORISATION MATIERE | RECYCLAGE DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | UTILISATION DE MATERIAU RECYCLE | ECOEXEMPLARITE | DECHETS DES TRAVAUX PUBLICS | DECHETS DU BATIMENT

Dernière actualisation

Décembre 2021
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Eva BESNARD
eva.besnard@ademe.fr
Direction régionale Bretagne